

Informations de base	
<p><b>2011/0385(COD)</b></p> <p>COD - Procédure législative ordinaire (ex-procedure codécision) Règlement</p>	Procédure terminée
<p>Gouvernance économique: renforcement de la surveillance économique et budgétaire des États membres connaissant ou risquant de connaître de sérieuses difficultés du point de vue de leur stabilité financière au sein de la zone euro. "Paquet de deux"</p> <p>Voir aussi <a href="#">2011/0386(COD)</a> Voir aussi <a href="#">2014/2938(RSP)</a></p> <p><b>Subject</b></p> <p>5.10.01 Convergence des politiques économiques, déficit public, taux d'intérêt 5.20.01 Coordination des politiques monétaires, Institut monétaire européen (IME), Union économique et monétaire (UEM) 5.20.02 Monnaie unique, euro, zone euro</p>	

Informations techniques	
<b>Référence de la procédure</b>	2011/0385(COD)
<b>Type de procédure</b>	COD - Procédure législative ordinaire (ex-procedure codécision)
<b>Nature de la procédure</b>	Note thématique
<b>Instrument législatif</b>	Règlement
	Voir aussi <a href="#">2011/0386(COD)</a> Voir aussi <a href="#">2014/2938(RSP)</a>
<b>Base juridique</b>	Traité sur le fonctionnement de l'UE TFEU 121-p6 Traité sur le fonctionnement de l'UE TFEU 136
<b>Autre base juridique</b>	Règlement du Parlement EP 165
<b>État de la procédure</b>	Procédure terminée
<b>Dossier de la commission</b>	ECON/7/07962